

Soutenir l'inclusion des personnes vivant avec un handicap dans le Canton de Neuchâtel

Le Canton de Neuchâtel veut faire avancer l'inclusion.

Pour y arriver, il faut des idées.

Alors, le Canton de Neuchâtel donne de l'argent
pour **soutenir des projets**.

Avec cet **soutien financier**,
le Canton de Neuchâtel veut :

- créer une société plus inclusive.
- encourager les personnes à travailler ensemble pour rendre l'inclusion possible.
- permettre aux personnes vivant avec un handicap de plus participer à la société.
- mieux expliquer aux habitant·es ce qu'est l'inclusion.

L'inclusion,
c'est quand :

- toutes les personnes avec et sans handicap peuvent faire les mêmes choses.
- toutes les personnes ont les mêmes droits.

Participez et déposez un projet

Vous avez une idée pour aider l'inclusion ?

Alors, vous pouvez présenter votre idée
dans un **projet**.

Nous expliquons ici comment faire.

Nous vous disons :

- Qui peut proposer un projet.
- Les règles à suivre pour votre projet.
- Comment proposer votre projet.

Qui peut participer ?

Seuls les groupes peuvent participer.

Un groupe est par exemple :

- Une association.
- Une fondation.
- Une commune.

Ce groupe doit être dans le Canton de Neuchâtel.

Chaque groupe peut proposer 1 projet par année.

Une personne présente le projet pour tout le groupe.

Quels projets peuvent participer ?

Pour participer,

votre projet doit respecter des règles.

Par exemple :

- Le projet aide l'égalité et l'inclusion.
- Le projet permet aux personnes vivant avec un handicap et aux habitant-es du Canton de Neuchâtel de faire des choses ensemble.
- Le projet est pour différents handicaps.
- Le projet va améliorer la vie des personnes vivant avec un handicap.
- Le projet peut durer dans le temps.
Il peut continuer même sans l'argent du Canton.

À la fin, le Canton regarde aussi d'avoir des projets partout dans le canton.

Chaque région doit avoir un ou des projets.

Pour connaître toutes les règles,

vous pouvez contacter Nathalie Christen.

Par mail : nathalie.christen@ne.ch

Ou par téléphone : 032 889 85 56

Combien d'argent vous pouvez gagner ?

Si votre projet est choisi par le Canton,
alors vous recevez de l'argent pour réaliser ce projet.

Vous recevez au maximum la moitié du prix de votre projet.
Et vous recevez au maximum 5'000 francs.

Comment participer ?

Pour participer,
il faut remplir et envoyer plusieurs documents :

- Un formulaire de projet.
- Un budget.

Vous trouvez ces documents
sur le site internet : www.ne.ch/SAHA

Ces documents et ce site internet sont en langage difficile.

Vous pouvez envoyer les documents :

- Soit par mail à l'adresse : projets.saha@ne.ch
- Soit par courrier à l'adresse :

SAHA

Rue de Tivoli 28

Case postale 1

2002 Neuchâtel 2

Vous avez des questions ?

Vous pouvez contacter Nathalie Christen.

Par mail : nathalie.christen@ne.ch

Ou par téléphone : 032 889 85 56